

Campagne Emplois 2027  
**RECRUTEMENT ENSEIGNANT DU SECOND DEGRE**

☒ **Université de Toulouse**

**LOCALISATION DU POSTE**

**UFR :** Faculté Sciences et Ingénierie - FSI

**Département de rattachement :** Informatique

**Localisation géographique du poste :** Campus de Rangueil, 118 route de Narbonne, Toulouse

☐ **ZRR**

**IDENTIFICATION DU POSTE A POURVOIR**

**Discipline second degré principale :** Informatique

**Date de prise de fonction :** 1<sup>er</sup> septembre 2027

**PROFIL**

**PROFIL COURT DU POSTE**

Enseignant.e d'Informatique

**Contact enseignement**

Département d'enseignement :

Informatique

Nom du directeur du département :

Olivier GASQUET

Courriel :

[olivier.gasquet@irit.fr](mailto:olivier.gasquet@irit.fr)

**Profil détaillé**

▪ **Enseignement :**

La personne recrutée aura un profil en Informatique ou en Mathématiques option Informatique. Elle rejoindra le département Informatique de la FSI et viendra renforcer l'équipe pédagogique de la Licence mention Informatique, et en particulier s'intégrer au sein du pool de PRAG/PRCE du département composé de 3 membres actuellement.

La personne recrutée interviendra dans des modules d'enseignement relevant du département d'Informatique. Les thématiques enseignées seront principalement l'algorithmique et la programmation, ainsi que les disciplines relevant des mathématiques discrètes liées à l'informatique : théorie des graphes, théorie des langages, logique, complexité, calculabilité. Dans une moindre mesure, des compétences pédagogiques dans les aspects moins théoriques de l'informatique seront également bienvenues (systèmes, réseaux, architecture, génie logiciel, etc.). La personne recrutée sera amenée à prendre des responsabilités pédagogiques (unités d'enseignement, accompagnement des étudiants, etc.). Elle devra en outre s'approprier et continuer à développer les expérimentations en matière d'innovation pédagogique.

▪ **Activités complémentaires :**

Responsabilités collectives au sein du Département d'Informatique.

*L'université met en œuvre une politique d'égalité en excluant toute discrimination.*

*L'Université encourage et valorise toutes les candidatures de femmes et d'hommes en fonction de leurs qualifications.*

*Poste également ouvert aux personnes bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.*

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.*